



Ce mois-ci

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Bonne semaine de relâche! | | | | |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| | | | Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19 | Date limite pour rapporter les enveloppes de dons pour la dictée PGL |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| Atelier virtuel sur l'hygiène dentaire pour les groupes 01, 02 et 03 18 h 30 : Réunion des membres du conseil d'établissement | | | Journée pédagogique | |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| | Atelier sur l'intimidation pour les groupes 52 et 61 Conférence gratuite pour les parents <i>L'anxiété chez les enfants et les adolescents</i> animée par Dre Nadia Gagnier, psychologue. | Atelier sur l'intimidation pour les groupes 62 et 51 Atelier virtuel sur l'hygiène dentaire pour les groupes 31, 32, 33, 41 et 43 | Atelier sur l'intimidation pour les groupes 44/54 et 63 | |
| 29 | 30 | 31 | | |
| Atelier virtuel sur l'hygiène dentaire pour les groupes 04 et 05 | | | | |

En vrac

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Votre service de garde vous informe

- Journée pédagogique : 18 mars : thématique danse et musique
Surveillez vos courriels : les inscriptions se font sous forme de sondage via la plateforme « Forms » et les informations relatives à la journée s'y trouvent.

Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique pour des raisons de gestion.

- Les enfants doivent être convenablement vêtus selon la température puisque nous allons jouer plusieurs fois par jour à l'extérieur. Merci de fournir bas et mitaines de rechange que votre enfant pourra laisser dans son casier.
- Les inscriptions pour le service de garde et de dîner pour l'année scolaire 2021-2022 se feront sur la plateforme Mozaik **du 15 mars au 2 avril**. Vous recevrez un courriel pour la procédure d'inscription.
- Petit rappel : Pour les enfants utilisant le service de garde le soir, lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez obligatoirement l'attendre dans la cour et non dans votre voiture ou sur le trottoir.
- Pour des raisons de gestion, de sécurité et de respect des bulles-classes, nous vous demandons de garder vos enfants avec vous lorsque vous attendez vos enfants plus vieux dans la cour en fin de journée et de ne pas leur permettre de jouer avec les enfants du service de garde.
- Lors de la journée pédagogique du 8 février, voici la murale confectionnée par vos enfants et leurs éducatrices.



Merci de votre collaboration,

Amélie Riopel, Technicienne du service de garde
École Saint-Fabien

514-596-4888

stfabien.sdg@csgm.qc.ca

Conférences destinées aux parents

Les écoles du secteur se sont réunies pour vous offrir des conférences susceptibles de vous intéresser. Ces conférences gratuites, animées par Dre Nadia Gagnier, psychologue, se tiendront de 19 h à 20 h 30, virtuellement, aux dates suivantes :

23 mars : *L'anxiété chez les enfants et les adolescents*

21 avril : *Prévenir la cyberdépendance chez les jeunes*

11 mai : *Le développement de l'estime de soi*

Chacune des conférences peut accueillir un maximum de 500 participants. Vous avez jusqu'au 21 mars pour vous inscrire à la première conférence. Les parents inscrits recevront un lien et la procédure à suivre le jour même de la conférence.

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH1EekBYGgEIFqqyhH95B TBZUMzBYUTA1M0RVNTZENjRFSkw0UUdMTFQxRC4u>

Description de la conférence :

L'anxiété chez les enfants et les adolescents

L'anxiété est une émotion normale qui nous permet d'avoir les réflexes nécessaires pour nous protéger des dangers. Malheureusement, les troubles anxieux sont en augmentation dans la population. Quels signes peuvent nous permettre de distinguer l'anxiété normale de l'anxiété pathologique? Quels sont les facteurs de risque et les facteurs de maintien de l'anxiété? Comment aider un enfant qui souffre d'anxiété? Cette conférence vise à répondre à ces questions et à présenter des solutions simples et accessibles pour se sentir outillé face aux comportements anxieux.

Dictée PGL

La dictée PGL est en cours. La finale de l'école se tiendra au cours de la semaine du 15 mars. Vous trouverez ci-dessous le lien pour effectuer un don dans le cadre de la dictée PGL. Il est à noter que ce lien ne permet que des dons fixes, c'est-à-dire et qu'il n'est pas possible d'accorder un montant en fonction du nombre de mots réussis par l'enfant, contrairement à ce qui se passait antérieurement.

https://app.simplyk.io/fr/donation-form/5af66465-9223-45d3-879c-ace71153a38b?UTM_source=QC.06.1.762.015

Modification au calendrier scolaire en raison de la fermeture du 16 février pour cause de tempête de neige

En raison de la fermeture des établissements scolaires survenue le 16 février dernier, une journée pédagogique doit être annulée.

La journée pédagogique du 23 juin 2021 sera donc transformée en journée de classe.

Vaccination

La campagne de vaccination des enfants dans les écoles de Montréal est reportée à l'an prochain en raison de la pandémie actuelle et de la non-disponibilité des infirmières.

La santé publique de la métropole indique que l'impact de cette décision sur l'épidémiologie des maladies évitables par la vaccination visée par le programme scolaire chez les élèves montréalais est jugé très faible, voire négligeable, parce que l'administration de ces vaccins peut être reportée à court terme.

De fait, les élèves de la 4^e année du primaire, ainsi que ceux de la 3^e année du secondaire, qui devaient notamment recevoir des doses de vaccin contre l'hépatite A et B, le virus du papillome humain et le tétanos, seront inoculés l'an prochain.

Petites mains irritées

Nous savons tous, par expérience, que l'utilisation de gel hydroalcoolique plusieurs fois par jour cause un assèchement des mains. Certains enfants se plaignent d'avoir les mains qui piquent, parce que très sèches. N'hésitez surtout pas à hydrater les mains de vos petits à la maison.

Conseil d'établissement

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : stfabien.ce@csgm.qc.ca

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent sur la plateforme *Teams*, à 18 h 30. Ces réunions sont ouvertes au public. Si vous souhaitez y assister, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à stfabien@csgm.qc.ca, en mentionnant que vous souhaitez assister à la prochaine rencontre. Nous vous enverrons, quelques heures avant le début de la rencontre, le lien vous permettant de vous connecter.

Les prochaines rencontres se tiendront aux dates suivantes : 15 mars, 12 avril, 17 mai et 7 juin.

Demande spéciale de la part des élèves de la 3^e année

Chers parents,

Vous avez du contreplaqué de 1/2, 5/8 ou 3/4 qui traîne dans votre atelier?

Vous avez des morceaux qui mesurent au moins 48 cm X 60 cm ou 16 X 24 po., ou tout rectangle de mesures similaires ? Les élèves de 3^e année peuvent vous aider à vous en débarrasser !

Nous avons besoin de bois pour vous concocter un projet que vous allez adorer admirer au printemps.

Vous pouvez remettre le bois à Mmes Élise, Nadéra ou Francine.

Merci à l'avance pour votre aide.

Les élèves des groupes 31-32 -33

Autos immobilisées et moteurs qui tournent

Toute la communauté de l'école Saint-Fabien travaille fort pour permettre aux élèves de développer une conscience environnementale qui les aidera à devenir de bons citoyens.

Pour ce faire, tous les adultes doivent agir en cohérence et donner l'exemple aux enfants en adoptant eux-mêmes des comportements exemplaires. Nous avons remarqué que des parents laissent tourner le moteur de leur voiture durant de longues minutes lorsqu'ils viennent reconduire ou chercher leur enfant à l'école. Nous

savons tous que les émanations de CO2 sont nuisibles pour l'environnement et pour notre santé. Il n'appartient qu'à nous de les réduire le plus possible. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Procédure de règlement de conflit

Lorsqu'un conflit éclate entre votre enfant et d'autres élèves de l'école, la première chose à faire est d'en parler à sa ou son titulaire si la situation s'est déroulée durant les heures de cours ou la récréation, ou à son éducatrice si le conflit a eu lieu au cours de la période du dîner ou pendant les heures du service de garde.

L'éducatrice ou l'enseignant.e questionnera ensuite votre enfant pour mieux comprendre la situation : quels sont les enfants impliqués, à quel moment le conflit s'est-il déroulé, etc. Une fois la lumière faite, l'éducatrice ou l'enseignant.e aidera les élèves à régler ce conflit et imposera des conséquences, si nécessaires.

La technicienne en éducation spécialisée et la direction pourront être appelées à intervenir dans les cas où une situation devient répétitive, où plusieurs enfants de groupes différents sont impliqués, où la conséquence à imposer est une suspension, où le recours au policier communautaire est nécessaire, etc.

Tous les conflits ne sont pas automatiquement de l'intimidation. Voici quelques définitions pour vous aider à vous y retrouver :

► La violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

► Le conflit

Il suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent, d'une divergence entre deux individus, deux groupes, un individu et un groupe qui sont en relation parce que leurs intérêts, leurs objectifs, leurs valeurs, leurs méthodes, leurs rôles ou leurs idées s'opposent. Une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérés comme de l'intimidation.

► L'intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Dans tous les cas, il est important que votre enfant en parle à un adulte de l'école au moment où la situation se passe, puisqu'il est alors beaucoup plus facile de la régler.

COVID-19

- Dès le 8 mars, les élèves de la 1^{re} à la 6^e année des écoles primaires situées en zone rouge devront porter un masque d'intervention en tout temps dans la classe, lors des déplacements ainsi que dans le transport scolaire. Deux masques par jour seront distribués aux élèves.

Nous vous demandons d'équiper votre enfant de son couvre-visage habituel, c'est-à-dire le même qu'il a porté depuis la rentrée, lorsqu'il se rend à l'école. C'est ce couvre-visage qu'il portera lorsqu'il se placera en rang et qu'il entrera dans l'école. Ce n'est qu'une fois les enfants assis à leur place dans la classe qu'ils recevront leur masque de procédure. Ils rangeront donc leur masque provenant de la maison dans leur sac d'école et mettront le masque qu'on leur fournira. Au retour du dîner, les élèves seront appelés à jeter le masque porté au cours de la matinée et en recevront un nouveau. Ils repartiront à la maison avec ce masque, que vous mettrez aux déchets une fois rendus à la maison.

- Mme Sylviane, l'enseignante spécialiste en arts plastiques, peut recommencer à offrir ses cours dans le local d'arts sur la rue de Renty. Comme suite à la demande du ministre de minimiser la présence de groupes dans les locaux sans fenêtres, nous avons déplacé les cours d'arts plastiques dans les locaux de classe. La ventilation de ce local ayant été jugée adéquate lors de l'échantillonnage effectué dans le cadre du programme de *Mesures des concentrations de CO₂ dans les écoles*, il est de nouveau accessible.